
Mémo-
Comité de suivi et de surveillance des odeurs de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée

1	Introduction	1
2	Historique du comité de suivi et de surveillance des odeurs de BFI.....	2
3	Méthodologie de sélection des citoyens	3
4	Observations depuis Août 2003.....	5
5	Actions entreprises depuis 2003.....	6
ANNEXE 1 : Comptes rendus de réunions		7

1 Introduction

Depuis l'année 2003, un Comité de Citoyens (CdC) composé de résidents voisins de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée effectue un suivi des épisodes d'odeurs à proximité du Lieu d'Enfouissement Sanitaire (L.E.S.). Ce CdC, initialement organisé en 2003, puis renouvelé en octobre 2004, regroupait initialement quinze (15) citoyens demeurant à proximité du L.E.S.

À la demande de BFI Usine de Triage de Lachenaie, le comité citoyen a été réactivé en juillet de 2007. L'objectif principal de la poursuite du programme de suivi et de surveillance des odeurs du L.E.S. de Lachenaie est de cerner de façon objective les inconvénients associés aux odeurs vis-à-vis les citoyens des alentours. Ces observations pourront à terme aider à améliorer l'efficacité des opérations du site à minimiser l'impact des odeurs.

Dans un premier temps, ce mémo énonce l'historique du comité de suivi et de surveillance des odeurs de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée. La méthodologie pour la sélection des citoyens est ensuite présentée ainsi que les observations depuis le début du comité, soit depuis août 2003. Enfin, les actions entreprises par BFI afin de les réduire les odeurs et ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens avoisinants sont exposées. Les comptes-rendus des réunions sont présentés en annexe.

2 Historique du comité de suivi et de surveillance des odeurs de BFI

Phase 1: avril 2003 à juin 2004

- **avril** : planification de l'étude
- **13 mai 2003** : plus de 2200 lettres d'invitation envoyées
- **20 mai 2003** : 1^{ère} séance d'information :
 - 13 citoyens présents
 - 3 citoyens intéressés (formulaire rempli)
- **Fin mai** : 3200 lettres postées + 2 articles de journaux dans Hebdo Rive-Nord et la Revue
- **12 juin 2003** : 2^e séance d'information :
 - 28 citoyens + 1 journaliste présents
 - 9 citoyens intéressés (formulaire rempli)
- **juin 2003** : 8 citoyens inscrits par la suite
- **3 et 5 juillet 2003** : séances de formation sur les odeurs et sélection des participants (école Arc-en-ciel) :
 - 16 citoyens présents
 - 15 citoyens retenus pour le comité
- **août 2003 à juin 2004** : campagne d'observations et réunions d'info
- **juin 2004** : résultats du projet de surveillance des odeurs

Phase 2: depuis juillet 2004 à juin 2007

- **1^{er} septembre 2004** : séance d'information
- Mise à jour du comité
- Mise à jour de la formation
 - 2 nouveaux recrutés
 - Comité de citoyens: **13 observateurs**
- **Depuis janvier 2005** : Envoie des observations une fois par mois

Phase 3: depuis juin 2007 à fin juillet 2008

- **Avril 2007** : Chronique environnemental concernant le comité de suivi des odeurs publiée dans les journaux locaux
- **Juin 2007** : Planification de l'étude
- **27 juin 2007** : 1^{ère} séance d'information et de formation sur les odeurs et sélection des participants :
 - 17 citoyens présents
 - 13 citoyens intéressés
 - 8 citoyens formés
- **4 juillet 2007** : 2^{ème} séance de formation sur les odeurs et sélection des participants :
 - 5 citoyens formés
- **Depuis fin juillet 2007** : campagne d'observations et réunions d'info
 - 11 citoyens retenus pour le comité
- **20 novembre 2007** : **Rencontre trimestriel du comité**

3 Méthodologie de sélection des citoyens

Dans le cadre du comité de suivi et surveillance des odeurs, des citoyens situés autour du site ont été évalués et sélectionnés afin de regrouper des personnes ayant une sensibilité aux odeurs représentative de la population et avec la capacité de distinguer des intensités d'odeur, de reconnaître des odeurs de sources caractéristiques de la région et d'offrir une appréciation des odeurs cohérente avec la moyenne de la population.

La démarche proposée s'inspire de plusieurs normes américaines et une norme européenne.

D'une part, la norme CEN (norme européenne), propose une méthodologie d'évaluation du seuil de perception moyen de participants ainsi que des critères d'acceptation ou de rejets pour le n-butanol. Cependant, la méthodologie proposée par le CEN est relativement lourde et implique plusieurs séances sur une dizaine de jours. Il s'agit donc d'un allègement de cette méthodologie qui a été utilisé.

La norme américaine ASTM E544 (ASTM, 1993) quant à elle comporte un volet sur l'évaluation de la capacité d'un participant à reconnaître des odeurs d'intensités différentes selon une échelle statique. Ce volet est utilisé par la CUM (CUM, 1994) pour la sélection des jurés.

a) Test d'évaluation du seuil de perception

Le premier test de sélection est celui de détermination du seuil de perception olfactif de l'odeur de n-butanol, basé selon la norme ASTM D1391 (ASTM, 1978). Ce test consiste à déterminer la concentration de n-butanol à partir de laquelle une odeur est perçue, cela dans le but de choisir les participants ayant les seuils de perception les plus bas.

La norme ASTM E544 spécifie que le seuil de perception olfactif au n-butanol dans l'air en utilisant une technique statique comme il a été utilisé dans l'évaluation des participants est de 241 ppbv de butanol dans de l'air. Les personnes qui ont des seuils de perception inférieurs à 241 ppbv se qualifient pour ce test.

b) Test d'association des intensités d'odeurs

Le second test de sélection est celui de l'association d'intensités d'odeurs. Ce test est basé sur les normes ASTM E544 et de la CUM et vise à évaluer la capacité de l'assesseur à identifier et à associer des intensités d'odeurs similaires.

Pour ce faire, une échelle de référence de concentration croissante de n-butanol est présentée au participant. Trois inconnues doivent alors être associées à l'intensité de n-butanol correspondante dans l'échelle.

Les participants au test d'association d'intensité doivent être capables d'associer deux niveaux d'odeur sur trois pour se qualifier.

c) Test de reconnaissance de l'odeur

Pour ce troisième test, des odeurs prédéfinies sont recueillies directement à la source et préservées dans des contenants adéquats qui ne dévoilent pas leur contenu. Lors des essais, les odeurs sont présentées une à une au participant en prenant soin de spécifier leur provenance. Trois des odeurs recueillies sont ensuite présentées une deuxième fois (en tant qu'inconnue) au participant afin qu'il identifie le type d'odeur.

Le Tableau 1.0 regroupe les types d'odeurs utilisées lors de la formation de l'inspecteur.

Tableau 1.0 Type d'odeurs à reconnaître

Biogaz
Déchets frais
Œufs pourris (H ₂ S)
Boues des eaux usées
Égouts
Fumier

Pour le test de reconnaissance des odeurs les participants doivent reconnaître deux odeurs sur trois pour se qualifier.

d) Test d'appréciation de l'odeur

Le test d'appréciation de l'odeur est un test qualitatif et non quantitatif. L'appréciation d'une odeur est subjective. Des tendances peuvent cependant être observées. Ainsi, plus la concentration d'une odeur augmente plus le degré d'appréciation diminue, c'est-à-dire, est considéré désagréable.

Pour la réalisation de l'essai, un même type d'odeur (biogaz) est présenté au participant en différentes concentrations. Pour chaque concentration, le participant donne son appréciation de l'odeur selon l'échelle suivante :

-5	-3	0	3	5
très agréable	désagréable	neutre	agréable	très désagréable

Le test d'appréciation de l'odeur évalue la cohérence des réponses des participants. Il est espéré que le degré de déplaisance augmente avec la concentration de l'odeur. Les participants répondant à quatre appréciations cohérentes sur cinq se sont qualifiés pour ce test.

4 Observations depuis Août 2003

a) Taux de participation

La participation des observateurs est présentée dans le Tableau 1. Depuis le début de l'étude (août 2003), 354 cartes-réponses ont été reçues.

Tableau 1: Taux de participation de Août 2003 à Janvier 2008

	Charlemagne	Lachenaie	Le Gardeur	Nombre d'observations totales depuis août 2003
Réponses sur fiches	23	55	63	141
Réponses sur Internet	201	3	9	213
Réponses totales	224	58	72	354

Parmi ces 354 réponses, 141 cartes-réponses ont été envoyées par les observateurs par la poste et 213 via Internet. Les observations de Charlemagne représentent 224 des 354 observations, soit 63 % des observations. Les observations de Lachenaie sont au nombre de 58 (16%). 72 observations ont été répertoriées à Le Gardeur (20%).

b) Répartition des types d'odeurs perçues

Deux odeurs sont caractéristiques aux activités du site, soit le biogaz, les déchets en putréfaction. D'autres odeurs sont également perçues dans la région et considérés dans cette étude : les œufs pourris, le fumier, les égouts, les boues d'eaux usées et autres. Ainsi, la caractérisation des types d'odeurs perçues permet de dresser un portrait olfactif dans la région. Le Tableau 2 résume la distribution d'observations des sept types d'odeurs identifiés depuis août 2003.

Tableau 2 : Répartition des types d'odeur

Type d'odeur	Nombre d'observations	(%)
Biogaz	87	46,3%
Déchets en putréfaction	54	28,7%
Fumier	26	13,8%
Égouts	9	4,8%
Boues d'eaux usées	6	3,2%
Œufs pourris	5	2,7%
Autres	1	0,5%
Total d'observations d'odeur	188	100%

Parmi les 354 cartes-réponses reçues, 188 observations d'odeurs (53 %) ont été répertoriées.

Les observations des odeurs liées aux activités du site représentent 141 des 188 observations, soit 87 observations de biogaz (46,3%) et 54 de déchets (28,7%).

5 Actions entreprises depuis 2003

Soucieux de la problématique des odeurs liées à leurs activités, BFI Usine de Triage de Lachenaie entreprend des actions afin de les réduire et ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens avoisinants.

Les actions entreprises sont les suivantes :

2003

- **Abatement des odeurs:** utilisation de neutralisants d'odeurs sur les déchets frais;

2005

- **Réduction des émissions fugitives :** fermeture du secteur EST et des lignes de captage recouvrement final;
- **Destruction supplémentaire de biogaz:** ajout de 4e torchère;
- **Registre** des conditions **d'opération** au front de déchets et des événements particuliers;

2007

- **Suivi des épisodes odeurs:** formation de comité interne pour faire le suivi des odeurs de manière objective et validée
- **Suivi en continu** de la qualité de l'air: CH₄, H₂S et odeurs à l'aide de nez électroniques;
- Mesures de **COV** en air ambiant;
- **Neutralisation** des odeurs par systèmes fixes et mobiles de rampes de diffusion;
- **Destruction de biogaz:** ajout d'une cinquième torchère.

ANNEXE 1 : Comptes rendus de réunions

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE D'INFORMATION DU 20 MAI 2003

<i>Compte-rendu de la séance d'information</i>			
Date	20 mai 2003		
Lieu	École Arc-en-ciel, 273, boul. Pierre Laporte, Terrebonne	Heure début Heure Fin	19h00 21h00
Client	BFI Lachenaie	Nombre de pages	4
Projet	Formation d'un comité de citoyens de surveillance des odeurs pour le L.E.S. de Lachenaie	No projet	1066.5
Secrétaire	Olivier Gayet		
Présents	Thierry Pagé (président Odotech), Olivier Gayet (chargé du projet), Hector Chamberland (BFI), André Chulak (BFI), 13 citoyens (8 hommes, 5 femmes)		
Ordre du jour	1. Présentation de BFI 2. Présentation du projet par Odotech 3. Période de Questions 4. Clôture de la séance 5. Bilan et suggestions		

1. **Présentation de BFI**

M. Hector Chamberland présente la compagnie BFI et ses secteurs d'activités à Lachenaie. La présentation dure 5 minutes et aucune question n'est soulevée.

2. **Présentation du projet par Odotech**

Thierry Pagé effectue la présentation sur la mise sur pied d'un comité de citoyens pour le suivi et la surveillance des odeurs. Le plan de la présentation est le suivant :

- Présentation de l'étude
 - Types d'odeurs susceptibles d'être perçus
 - Le but du projet
 - Les objectifs
 - Les moyens pour atteindre les objectifs
- Participation des citoyens
 - La procédure d'observation
 - Les cartes d'observation
- Formation
- Critères de sélection
 - Les différents critères
 - La répartition de la population
 - Les modalités de formation

- Dates importantes
 - 29 mai 03 : formation sur les odeurs et sélection des participants
 - 31 mai 03 : Formation des participants au laboratoire de Polytechnique
 - 9 juin 03 : Début de l'étude

La présentation dure 40 minutes, et Thierry Pagé est régulièrement interrompu par les citoyens qui soulèvent de nombreuses questions.

3. Période de questions

Voici les questions posées par les citoyens et les réponses fournies par Thierry Pagé (RTP) et Hector Chamberland (RHC).

Q : Est-il possible de créer une version électronique des cartes réponses pour pouvoir les acheminer plus rapidement et efficacement chez Odotech?

RTP : Dans la mesure où la majorité des participants de l'étude ont accès à une connexion Internet, il sera possible de créer un formulaire en-ligne sur la page web du site d'Odotech.

Q : 12 participants pour l'étude semblent être insuffisant. Est-il possible d'avoir plus de participants étant donné que la population au voisinage du site est de plus de 4000 personnes?

RHC : Le nombre de 12 participants n'est pas final. Si le taux de participation est élevé, ou s'il est jugé nécessaire d'avoir plus de participants, ce nombre peut être revu à la hausse (15 à 18 participants). Il faut considérer la répartition de la population au voisinage du site et s'assurer de ne pas avoir plusieurs observateurs dans le même secteur.

Q : Qu'advient-il si un des participants part en vacances, ou n'est pas disponible pour une courte période de temps? Allez-vous considérer qu'il n'y a pas eu de détection de mauvaises odeurs?

RTP : Il suffira au participant d'aviser Odotech de son absence et de la durée de celle-ci. Les données seront compilées en conséquence.

Q : Sera-t-il possible d'assurer un lien direct et rapide entre les observations des participants et les opérations de BFI?

RTP : Les observations seront compilées par Odotech et fournies à BFI sur une base régulière. Des solutions seront mises en place en temps et lieu.

RHC : Les gens peuvent en tout temps téléphoner chez BFI et sont invités à le faire.

Q : Sera-t-il possible d'avoir accès aux résultats régulièrement ainsi qu'au rapport final?

RTP : Les résultats seront disponibles à la fin de chaque saison, donc à tous les 4 mois. Il sera également possible de fournir une copie du rapport final aux participants.

Q : Est-il possible d'enrayer complètement les problèmes d'odeur du L.E.S.?

RTP : Il n'existe pas actuellement de solutions miracles pour enrayer les problèmes d'odeur des sites d'enfouissement. Cependant il est possible d'atténuer les épisodes d'odeur par une gestion efficace des opérations sur le site.

Q : Quels risques pour la santé représente le neutralisant d'odeur utilisé par BFI?

RTP : Le neutralisant d'odeur qu'utilise BFI est non toxique selon les indications de la fiche signalétique fourni par le distributeur.

Q : Peut-on avoir accès à la fiche signalétique du produit utilisé car nous n'avons pas confiance à la qualité de celle-ci ?

R : Aucune réponse claire n'a été fournie.

Q : Suite au nouveau décret, BFI a reçu l'autorisation de la part du ministère de l'environnement d'augmenter la hauteur d'empilement des déchets. Est-ce une pratique courante d'empiler les déchets et où cela se fait-il?

RHC : L'empilement de déchets est considéré comme un moyen efficace d'enfouissement. Il existe d'innombrables sites d'enfouissement où l'on empile les déchets, notamment en Floride (RTP : ou bien encore en région parisienne).

Q : Odotech a mis sur pied dans le passé un comité de citoyens pour la surveillance des odeurs au CESM. Les résultats ont-ils été probants?

RTP : Lors de la mise sur pied du comité de citoyens, le CESM avait déjà cessé ses activités d'enfouissement de déchets. Le comité avait été créé pour suivre les épisodes d'odeur suite aux activités de compostage. Depuis la fin de l'étude avec les citoyens, aucune plainte d'odeur n'a été formulée.

Q : Allez-vous effectuer des analyses chimiques sur les composés non odorants?

RHC : Une étude de risque a déjà été effectuée dans le passé et discutée dans les rapports du BAPE.

Q : Les citoyens participants seront-ils rémunérés?

RHC : Aucune réponse claire n'a été fournie.

4. Clôture de la séance

La séance d'information se termine à 21h00 par la distribution aux citoyens présents de deux documents :

- Formulaire d'inscription au comité de surveillance des odeurs
- Lettre pour le rappel des dates et des lieux pour les séances de formation, de sélection et d'entraînement pour le comité de surveillance des odeurs.

Trois (3) formulaires d'inscription sont remplis et déposés. Plusieurs citoyens prennent des copies des formulaires pour les distribuer à leurs voisins et amis résidant au voisinage du L.E.S.

5. Bilan et suggestions

- La participation des citoyens à cette séance d'information a été décevante, car seulement 13 citoyens se sont déplacés. Trois (3) ont rempli le formulaire d'inscription au comité de surveillance des odeurs, alors que le nombre de participants fixé pour l'étude est de douze (12).

Une autre séance d'information est donc fortement conseillée. Il reste à évaluer si les rencontres du 29 et 31 mai seront décaler afin d'avoir un groupe de 12 personnes.

- Il en est ressorti que certains participants veulent recevoir une rémunération pour cette étude. **Un incitatif de participation est recommandé, soit par exemple un prix à chaque saison (argent, certificats cadeaux, voyage, etc.)**

- **Odotech travaille sur un système permettant à la fois les formulaires électroniques et les cartes postales.**

- **Le nombre de participant sera éventuellement à augmenter pour répondre aux appréhensions des résidants.**

Compte-rendu de la séance d'information du 12 juin 2003

<i>Compte-rendu de la 2e séance d'information</i>			
Date	12 juin 2003		
Lieu	École Arc-en-ciel, 273, boul. Pierre Laporte, Terrebonne	Heure début Heure Fin	19h00 21h30
Client	BFI Lachenaie	Nombre de pages	6
Projet	Formation d'un comité de citoyens de surveillance des odeurs pour le L.E.S. de Lachenaie	No projet	1066.5
Secrétaire	Olivier Gayet		
Présents	Thierry Pagé (président Odotech), Olivier Gayet (chargé du projet), André Chulak (BFI), 28 citoyens (15 hommes, 13 femmes), 1 journaliste (la Revue)		
Ordre du jour	6. Présentation du projet par Odotech 7. Période de Questions 8. Clôture de la séance 9. Bilan et suggestions		

1. Présentation du projet par Odotech

Thierry Pagé effectue la présentation sur la mise sur pied d'un comité de citoyens pour le suivi et la surveillance des odeurs. Le plan de la présentation est le suivant :

- Présentation de l'étude
 - Types d'odeurs susceptibles d'être perçus
 - Le but du projet
 - Les objectifs
 - Les moyens pour atteindre les objectifs
- Participation des citoyens
 - La procédure d'observation
 - Les cartes d'observation
- Formation
- Critères de sélection
 - Les différents critères
 - La répartition de la population
 - Les modalités de formation
- Dates importantes
 - Semaine du 16 juin 03 : Formation sur les odeurs et sélection des participants
 - Semaine du 16 juin 03 : Sélection des participants à l'École arc-en-Ciel
 - 2 juillet 03 : Début de l'étude

Les dates retenues pour les séances de formation et de sélection des participants n'ont pas été fixées définitivement, mais la soirée du jeudi 19 juin ou la matinée du samedi 21 juin ont été proposées aux citoyens. Il faut également la confirmation de la réservation des locaux de l'École Arc-en-Ciel par André Chulak.

La présentation dure 30 minutes, et Thierry Pagé qui est régulièrement interrompu par les citoyens propose une période de questions suivant sa présentation.

2. Période de questions

Voici les questions posées par les citoyens et les réponses fournies par Thierry Pagé (RTP), Olivier Gayet (ROG) et André Chulak (RAC).

Q : Est-ce que l'étude pour laquelle Odotech a été mandatée est pour l'agrandissement officielle du site d'enfouissement de BFI ?

RTP : L'étude porte sur le suivi et la surveillance des odeurs dans le but de l'expansion Est du site d'enfouissement. Cette étude est une des conditions du MENV dans le cadre du dernier décret.

RAC : La formation du comité de surveillance des citoyens n'était pas une clause lors du dépôt du décret en 2003 mais a été ajoutée dans une lettre adressée à BFI par M. Mbaraga.

Q : Est-ce que Odotech est engagée par BFI ?

RTP : Odotech a été mandatée par BFI suite au dernier décret du MENV.

Q : Pourquoi dites-vous que le dernier décret du MENV oblige BFI à former un comité de surveillance des odeurs, alors qu'après avoir pris connaissance de celui-ci, je ne retrouve aucune clause à ce sujet ?

RTP : Lors du dépôt du décret par le MENV, il n'y avait en effet aucune clause obligeant BFI à former un comité de citoyens. Cette demande a été rajoutée par la suite via une lettre.

Q : Les participants sont donc des bénévoles qui donnent de leur temps pour aboutir à l'agrandissement du L.E.S.

RTP : Le comité de citoyens est formé pour donner la chance aux participants de se manifester et de rapporter les épisodes d'odeur. L'intérêt à participer à cette étude est de pouvoir améliorer la qualité de vie des citoyens résidants au voisinage du site d'enfouissement.

Q : Est-ce que se sont seulement les gens de Lachenaie qui participent à cette étude ?

RTP : Les régions ciblées par cette étude sont celles de Lachenaie, Mascouche, LeGardeur et Charlemagne (secteur de la Presqu'île). Pour ce deuxième envoi, Odotech a envoyé plus de 3000 lettres aux citoyens résidants autour du site dans les quartiers cités ci-dessus. De plus, un article sur la formation du comité de citoyen est paru dans deux journaux locaux (le Hebdo Rive-Nord de l'Assomption et la Revue pour Desmoulins).

Q : Quel est le code d'éthique d'Odotech ? N'allez-vous pas manipuler les réponses que vous recevrez en faveur de BFI ? Est-il possible de fournir aux citoyens un engagement écrit de la transparence d'Odotech ?

RTP : Odotech est une firme d'ingénieurs qui sont soumis à l'éthique professionnelle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Odotech pourra éventuellement fournir un engagement écrit aux participants, si nécessaire. Qui plus est, les résultats de l'étude seront rendus public.

Q : Est-il possible de tenir des statistiques sur le nombre d'envois de formulaires d'observation des épisodes d'odeur et de les afficher sur le site Internet d'Odotech ?

RTP : Étant donné que les formulaires d'observation seront remplis soit sur Internet, soit sur des cartons réponses pré-affranchis, il est difficile de tenir les statistiques à jour et de les afficher



quotidiennement. Par contre, il sera possible de compiler les statistiques à toutes les 2 semaines. De plus, les résultats seront communiqués après chaque saison aux participants.

Q : Quels risques pour la santé représente le neutralisant d'odeur utilisé par BFI?

ROG : Le neutralisant d'odeur qu'utilise BFI est non toxique selon les indications de la fiche signalétique fourni par le distributeur.

RAC : M. Jean-Marc Viau a transmis les informations sur le neutralisant d'odeur au Dr. Bélanger, à la régie régionale de la santé de Lanaudière.

Q : Si BFI asperge les déchets de neutralisants d'odeur, c'est que la société doit être au courant des épisodes d'odeur. Elle n'a donc pas besoin de former un comité de citoyens.

RTP : BFI est bel et bien au courant de certains épisodes d'odeur. Cela dit, il n'est pas toujours évident de faire la relation entre les épisodes d'odeur et les causes associées.

Q : Pourquoi avez-vous besoin de citoyens pour cette étude alors que des nez électroniques sont présentement posés sur le site? Est-ce pour tester les nez électroniques ?

RTP : Dans toutes les études sur les odeurs réalisées dans le passé, on s'est servi des citoyens comme des senseurs pour quantifier l'odeur. Ce sont des mesures complémentaires de suivi des odeurs.

Q : Devrons-nous nous rendre sur le site d'enfouissement pour effectuer nos observations.

RTP : Les observations de cette étude doivent se faire à l'extérieur et à proximité de la résidence du citoyen participant, et non sur le site.

Q : Pourquoi effectuez-vous une formation sur les odeurs pour les citoyens participants, alors que l'on sait tous que l'odeur perçue est celle de déchets?

RTP : La formation va permettre de faire l'inventaire de toutes les odeurs susceptibles d'être perçues (déchets, biogaz, boues usées, etc.) et va permettre de s'assurer que l'odeur est bien reconnue, minimisant ainsi les sources d'erreur.

Q : Combien de personnes vont participer à cette étude et quel est le critère statistique sur lequel vous vous basez pour déterminer le nombre de participants ?

RTP : La formation des citoyens sur les odeurs se fait à l'aide d'un olfactomètre, développé par Odotech, et qui fonctionne par groupe de 6 personnes. Idéalement, pour réduire le temps de formation et rendre les choses plus faciles à gérer, il faudrait avoir un nombre de participants multiple de 6. Nous visons un minimum de 12 participants pour avoir une bonne répartition de ceux-ci autour du site dans les régions ciblées. Ce nombre peut cependant être revu à la hausse (18 ou 24 participants) si l'intérêt des citoyens à participer à cette étude est manifeste.

Q : Pourquoi Odotech ne forme-t-elle pas une douzaine de citoyens mais fait participer tous les citoyens résidants dans les régions ciblées par l'étude ? Il y aurait dans ce cas un « comité expert » formé, et un « comité témoin » constitué de citoyens non formés.

RTP : Tout d'abord, la formation a pour but de former des gens qui seront capables de reconnaître une odeur parmi d'autres et qui seront aptes à quantifier le niveau d'intensité de l'odeur. Donc, les citoyens formés fourniront de bien meilleurs résultats alors que les citoyens non formés ne feraient que fausser les données et augmenter les sources d'erreur.

Deuxièmement, le bon déroulement de cette étude repose sur la disponibilité des participants. On veut des gens qui sont régulièrement chez eux pour pouvoir effectuer des relevés d'observation le plus fréquemment possible

Cela dit, la suggestion est retenue et nous allons l'étudier.

Q : Est-ce que chaque envoi postal ou par Internet des formulaires constitue une plainte ?

RTP : Chaque formulaire sera traité comme une observation et non une plainte formelle.

Q : Pourquoi BFI n'incinère pas ses déchets au lieu de les enfouir ?

RTP : Il existe au Québec un moratoire interdisant l'implantation de nouveaux incinérateurs.

Q : Pour s'assurer qu'Odotech traite les formulaires rigoureusement, est-il possible d'assigner un participant qui recevrait également les fiches d'observation des odeurs remplies par les citoyens ?

RTP : Cela n'est pas possible car la confidentialité des réponses ne serait pas respectée.

De manière générale, l'atmosphère était tendue tout au long de la période de questions.

8 citoyens présents ont exprimé vivement leurs mécontentements face au secteur dans lequel œuvre BFI. Ils ont entravé le bon déroulement de la séance d'information et certains ont même adressé reproches et insultes à Thierry Pagé. La représentante du comité des citoyens de la Presqu'île et de Terrebonne s'est levée durant la présentation et a quitté la salle en affirmant qu'elle renonçait à participer à l'étude.

De plus, les citoyens présents ont très souvent détourné le sujet sur des éléments ne faisant pas partie de la présentation (rencontres du BAPE de 1995 et 2003, le fluff, etc.).

Néanmoins, le reste des participants semblaient vouloir participer de bonne foi au projet et désiraient manifester leurs préoccupations à l'effet que les résultats seraient utilisés à bon escient, et qu'ils seraient traités et interprétés de façon impartiale.

Pendant la présentation de Thierry Pagé, une pétition circulait parmi les citoyens présents ainsi qu'un formulaire de plainte formelle d'insalubrité et d'odeurs nauséabondes qui est jointe à ce présent document.

Des gens ont également quitté la salle pendant la période de question pour exprimer leur mécontentement.

3. Clôture de la séance

La séance d'information se termine à 21h30 par la distribution aux citoyens présents du document suivant :

- Formulaire d'inscription au comité de surveillance des odeurs

Neuf (9) formulaires d'inscription sont remplis et déposés. Plusieurs citoyens prennent des copies des formulaires pour les distribuer à leurs voisins et amis résidant au voisinage du L.E.S.

4. Bilan et suggestions

- La participation des citoyens à cette séance d'information a été très satisfaisante, alors que 28 citoyens et 1 journaliste se sont déplacés. Cela étant dit, seulement 9 d'entre eux ont rempli le formulaire d'inscription s'ajoutant aux 3 de la séance d'information du 29 mai 03. Parmi les 12 fiches d'inscription, deux personnes se sont désistées, et deux fiches ont été remplies par des citoyens résidants à la même adresse.

Il y a donc 9 citoyens retenus pour la séance de formation sur les odeurs qui se tiendra le 19 juin prochain.

- **Odotech recommande de commencer l'étude avec les 9 citoyens intéressés. En effet, il est dans l'intérêt du bon déroulement du projet de travailler en collaboration avec des citoyens coopératifs, disponibles et de bonne foi.**
- Une idée de former une douzaine de citoyens et d'effectuer l'étude avec à la fois des participants formés et des participants non formés a été soulevée par un des citoyen (*voir point 2 : période de questions*).
Après évaluation de cette suggestion, celle-ci n'est pas jugée essentielle pour les objectifs du projet. De plus, le budget autorisé ne permet pas de supporter la charge de travail qu'impliquerait une telle organisation. Cela dit, il est à noter que cette procédure est techniquement possible.
- Lors d'un projet similaire pour la ville de Montréal, 20 000 convocations ont été envoyées aux citoyens et 43 avaient retenus, ce qui représente un taux de participation de 0.215 %. Ce taux est comparable au taux de participation de l'étude présente qui est de 0.29 % (9 personnes retenues sur 3100 envois).
Odotech recommande donc de commencer l'étude avec le nombre de participants actuels sachant qu'il sera toujours possible d'augmenter le nombre de participants de différentes façons (bouche à oreille, sollicitations, etc.)

Compte rendu de la réunion du comité de citoyens de l'usine de triage Lachenaie Ltée. (BFI)			
Date	20 Novembre 2007		
Lieu	3779 Chemin des 40 arpents, Lachenaie	Heure début	19h00
		Heure Fin	20h30
Client	BFI	Nombre de pages	10 pages
Projet	Réunion de suivi avec le comité de citoyens (Présentation des résultats)	No projet	1066.20230
Secrétaire	Claire-Emmanuelle Leconte		
Présents	Claire-Emmanuelle Leconte (Odotech), Mara Lú Herrera Cohen (Odotech), André Chulak (Coordonateur du Centre Möbius) et 9 citoyens.		
Ordre du jour	10. Présentation des résultats par Odotech 11. Période de questions et discussion liées aux présentations 12. Clôture de la séance		

6. Présentation des résultats par Odotech

Mara Lú Herrera Cohen a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en annonçant que Mme Claire-Emmanuelle Leconte prendra en charge le comité de citoyens dans les mois à venir. Mara Lú Herrera Cohen a ensuite enchaîné avec la présentation des objectifs et de la méthodologie du traitement des observations du comité. Les participants ont posé leurs questions pendant la présentation. La présentation des résultats du comité de citoyens pour le suivi et la surveillance des odeurs s'est déroulée selon le plan suivant :

- Présentation de l'étude
 - Le but du projet
 - Les objectifs du comité
 - Les odeurs clés
- Participation des citoyens
 - Les cartes d'observations et l'état de santé des observateurs
 - La répartition du type et du nombre d'observations par citoyen
 - Le nombre d'observations par jour depuis le début de la surveillance
- Méthodologie de traitement des observations
 - Concordance de la direction du vent et la position des observateurs
- Les résultats préliminaires du projet
 - La répartition des types d'odeurs perçues (depuis le début de l'étude)
 - La répartition d'intensité pour chaque type d'odeurs
 - Le ton hédonique des odeurs perçues
 - La répartition des conditions de vent pour les différents types d'odeurs
- Les actions entreprises
 - Les actions déjà en place, celles en cours et celles à venir

Pendant la réunion, la parole a été cédée à André Chulak pour la présentation des autres projets de suivi des odeurs réalisés par BFI : le comité de suivi interne et l'étude des plaintes fait par Nove Genivar.

7. Période de questions, remarques et discussion

Les citoyens ont posés leurs questions et émis leurs remarques tout au long de la présentation de manière conviviale. Un résumé des remarques et questions réponses est présenté dans cette section.

Remarque 1 : Certains citoyens étaient étonnés du nombre d'observation peu important depuis le 31 juillet compte tenu des odeurs qu'ils ont perçues tout au long de l'été (31 observations au total).

Remarque 2 : Un citoyen affirme avoir envoyé par internet et sans difficulté des observations de déchets au mois d'août (au moins 15 observations). Cependant, Odotech n'a jamais reçu ces observations.

Remarque 3 : Suite aux explications de Odotech sur l'utilisation des observations qui concordent avec la direction de vent, certains citoyens ont soulevé l'importance de tenir en compte également les observations faites lorsque les vents sont faibles. En effet, lorsque les vents sont faibles, les stations météorologiques n'enregistrent pas de direction de vent et ceci peut interférer dans l'analyse des concordances des vents.

Remarque 4 : Les citoyens sont très satisfaits de l'efficacité du comité de suivi interne à répondre à leurs appels.

Remarque 5 : Suite à la présentation des autres projets de suivi des odeurs, les citoyens souhaiteraient avoir un compte rendu de l'analyse des plaintes de Nove en comparaison avec les observations du comité.

Remarque 6 : Les citoyens souhaiteraient un compte rendu de la rencontre avec une synthèse des résultats.

Q1 : Quelle station météorologique a été choisie ?

R1 : Les données météorologiques utilisées sont celles de la station de L'Assomption pour être une station à proximité et dont les données sont validées.

Q2 : Est-ce que 11 participants sont suffisants pour le comité ?

R2 : Le comité de citoyens comprend des représentants des quartiers les plus affectés par les odeurs du site d'enfouissement avec une majorité provenant du secteur de la Presqu'île. Il serait intéressant pour l'étude d'avoir un maximum d'observateurs entourant le site, toutefois, avec les membres actuels l'étude permet de tirer des conclusions satisfaisantes.

8. Clôture de la séance

Des cartes d'observations ont été distribuées à ceux qui en voulaient. La rencontre s'est terminée à 20h30.

9. Bilan et suggestions

- Le site internet va être vérifié avant vendredi le 23 novembre 2007.
- Pour chaque observation envoyée par internet, un message de confirmation de réception de l'observation sera envoyé aux citoyens. Ce système sera indépendant du site internet. Les citoyens seront avertis de ce changement par une lettre. Les observations du site internet seront vérifiées 2 fois par semaine par Odotech.
- Afin de maintenir une proximité avec les citoyens du comité, une carte d'encouragement sera envoyée entre 2 réunions trimestrielles. Cette carte permettra de sonder les citoyens sur leurs observations (absence du domicile, besoin de carte) et leur intérêt.
- Les données météorologiques de la station de BFI devront être validées pour les utiliser dans la concordance des vents et des observations. Ainsi, les données de 4 minutes permettront d'obtenir une meilleure comparaison avec les observations. De plus, une étude des vents calmes seront ajoutés à l'étude.
- Un bilan de la réunion sera fait sur format « Newsletter » pour approbation de BFI afin de l'envoyer aux membres du comité de citoyens.
- Enfin, nous suggérons pour les prochaines rencontres de présenter un petit résumé des études de Nove (parallèle des plaintes-observations-vents) au comité. Ainsi les citoyens seront mieux informés.
- L'ajout de nouveaux participants seraient bénéfique. Certains citoyens sont sceptiques aux constatations de réduction de la perception d'odeur dans le secteur du Carrefour des fleurs. Odotech contactera BFI pour un plan d'action à cet effet.
- Les participants ont été invités aux portes ouvertes de BFI le 1^{er} décembre 2007.
- Une prochaine rencontre est prévue pour le mois de février 2007.

Claire-Emmanuelle Leconte
Chargée de projets
Secrétaire de la réunion